

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PREAMBULE

L'EURL S.T.E.P.H (Ci-après « Le Vendeur »), dont le siège social est situé au 43 Rue de Tréville 75009 Paris France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 508 576 196, a notamment pour activité la vente et la location de vélos taxis, triporteurs, rosales ou chariots et de leurs accessoires (ci-après « le Produit ») auprès de tous publics (particuliers ou professionnels).

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes conditions générales de ventes visent à définir et régir les relations contractuelles et sont applicables à toute vente conclue entre le Vendeur et toute personne physique ou morale, consommateur ou professionnel, ci-après « le Client ».

ARTICLE 2 - PRODUITS ET SERVICES

Les Produits proposés sont ceux figurant sur le catalogue en ligne du Vendeur. Ils sont vendus dans la limite des stocks disponibles. Sauf mention contraire expresse, ils sont neufs ou d'occasion. Ils sont conformes aux normes en vigueur en France et dans les pays de l'Union Européenne.

Chaque Produit est accompagné d'un descriptif technique et d'un certificat de conformité. Les photographies figurant dans le catalogue en ligne ou sur tout autre document commercial se veulent aussi fidèles que possible, mais sans que le Vendeur puisse garantir une similitude parfaite. Ces photographies n'ont donc aucune valeur contractuelle.

ARTICLE 3 – TARIFS

Tous les prix dans le catalogue en ligne sont indiqués HT outre application du taux de TVA en vigueur. Les prix sont exprimés en euros (€). Le Vendeur se réserve le droit de pouvoir modifier les prix à tout moment, notamment en fonction de tarifs promotionnels ou de soldes conformément à la législation en vigueur.

Le prix contractuel est celui donné à son devis par Le Vendeur au Client. Les prix des Produits s'entendent hors frais de livraison. Les frais de port sont donnés au Client et payés par lui au moment de la commande. Ils varient en fonction de la destination, de la nature et du poids des envois.

ARTICLE 4 – COMMANDES

4.1 - Processus de passation de commande

Le Client qui souhaite acheter un produit doit formaliser son accord sur le devis qui lui aura été transmis.

La signature du Devis et le paiement constituent la Commande.

Toute Commande implique de plein droit l'acceptation sans réserve, par le Client, des conditions générales de vente, nonobstant toute disposition contraire figurant dans les conditions générales d'achat du Client qui resteront inapplicables.

La date de la Commande est celle de la date de validation du paiement effectué par le Client.

4.2 – Commande en dehors de la France métropolitaine

Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'État sont susceptibles d'être exigibles. Ils seront à la charge du Client et relèvent de son entière responsabilité, tant en termes de déclarations que de paiements aux autorités et/organismes compétents. Nous conseillons de vous renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales.

4.3 – Indisponibilité du produit

Dans le cas d'indisponibilité, la commande sera automatiquement annulée et le Client remboursé, le Client s'interdisant de solliciter une quelconque indemnité.

4.4 – Commandes successives

Dans l'hypothèse où après la confirmation de la commande, le Client émettait le souhait ou ferait acte de repasser une nouvelle commande peu de temps après la première, cette seconde commande ne donne pas le droit au client de réclamer le regroupement de ses commandes et des frais inhérents au transport.

4.4 – Convention sur la preuve

Le Client reconnaît et accepte que la preuve de l'acceptation des CGV soit caractérisée en cochant la mention "J'ai lu et j'accepte les conditions générales de Vente" sur le Devis. Le Vendeur archivera les devis acceptés et les factures sur un support fiable et durable. En conséquence, sauf erreur manifeste du Vendeur prouvée par le Client, ce dernier ne pourra pas contester la recevabilité, la validité ou la force probante des CGV et du

contenu de la commande, sur le fondement de quelque disposition légale que ce soit et qui spécifierait que certains documents doivent être écrits ou signés pour constituer une preuve.

ARTICLE 5 – PAIEMENT

Pour les Commande dont le prix est inférieur à 600 euro TTC, le Client doit impérativement effectuer le paiement au comptant.

Les factures sont payables à la date d'échéance figurant sur la facture.

Le prix devra être payé au plus tard à la remise du Produit.

- Soit par virement bancaire
- Soit en espèces – dans la limite de 1000 euros

Dans le cas où le débit du Prix serait impossible, la vente serait immédiatement résolue de plein droit et la commande serait annulée.

L'engagement de payer donnée au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire (les seize chiffres et la date d'expiration de sa carte bleue ainsi que le cas échéant, les numéros du cryptogramme visuel), le Client autorise le Vendeur à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au Prix.

ARTICLE 6 – PENALITE DE RETARD

En cas de retard de paiement, les pénalités seront du taux de refinancement de la BCE augmenté de 10 points, plus une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

ARTICLE 7 – RESERVE DE PROPRIETE

Le Vendeur conserve la pleine propriété des Produits jusqu'au paiement effectif et intégral du prix. Les Produits livrés demeurent la propriété du Vendeur jusqu'au complet paiement de leur prix.

Jusqu'au complet paiement de leur prix, il est interdit au Client d'en disposer pour les revendre, ou de les transformer. Ne constitue pas un paiement au sens de cette clause la remise de traites ou de tout titre créant une obligation de payer. En cas de saisie opérée par des tiers sur ces Produits, l'Acheteur est tenu d'en informer immédiatement le Vendeur.

Nonobstant la réserve de propriété, le client supportera la charge des risques, en cas de perte ou de destruction survenue entre la livraison des Produits et le complet paiement de leur prix.

ARTICLE 8 – LIVRAISON-RECEPTION

Le Produit est remis au Client dans un état propre (intérieur et extérieur) et en bon état de fonctionnement.

Concernant les modalités de mise à disposition du Produit :

- Soit le Client prend livraison en la présence du Vendeur ou d'un représentant du Vendeur dans tout lieu déterminé d'un commun accord entre les Parties
- Soit le Vendeur peut expédier le Produit aux frais du Client. De convention expresse, le Transfert du Produit s'effectue alors aux risques et périls du Client.

Un Bon de Livraison est délivré au Client à la livraison du Produit.

En apposant sa signature sur le Bon de Livraison, le Client reconnaît avoir essayé le Produit pour confirmer son bon état de fonctionnement.

Dans l'hypothèse où l'un ou plusieurs des Produits commandés seraient manquants, défectueux ou détériorés, le Client ou le destinataire doit faire des réserves auprès du Vendeur en cas de prise de possession dans les locaux du Vendeur, ou auprès du transporteur, au moment de la livraison, et préciser immédiatement la nature et l'importance du dommage au moment de la réception sur le bon de livraison ou le bordereau de transport, selon les cas et le remettre au transporteur.

Pour être recevables, ces réserves doivent être claires et précises et apporter des renseignements sur l'état de la marchandise et non pas sur l'emballage (« fourche cassée », « peinture endommagée » et non pas « colis abîmé », « emballage endommagé »). Toute réserve renvoyant à une vérification ultérieure par le destinataire (exemple : "sous réserve de contrôle", "sous réserve de débarras") est non recevable.

À défaut, le Client ne pourra faire aucune réclamation relative à la conformité du Produit, ni à son état de fonctionnement, qui seront réputés parfaits.

Le Client doit également confirmer ces réserves au plus tard dans les 48 heures ouvrables suivant la livraison, par mail (contact@tripup.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante : TripUp, 11, rue Morice 92110 Clichy, en rappelant les références de sa commande.

Le Vendeur ne saurait être tenu responsable des erreurs commises par le Client dans le libellé des coordonnées du destinataire de la Commande (adresse mail, adresse de livraison, adresse de facturation, numéro de téléphone notamment) et des retards de livraison ou de l'impossibilité de livrer les Produits commandés que ces erreurs pourraient engendrer.

8.1 – Retard de la livraison par produit en stock :

Les délais de livraison pour un produit en stock sont indiqués sur le devis et variables de 8 jours à 30 jours ouvrés à date de la commande, sauf délai plus long, généralement communiqués à titre indicatif, en fonction du produit à livrer.

Les dépassements de délais estimatifs ne peuvent donner lieu à aucuns dommages intérêts, retenues ou à annulation de la commande.

Lorsque le retard de livraison se poursuit pendant une période supérieure à 15 jours, le Client à la possibilité de résilier la commande en cours et le vendeur procédera alors au remboursement de la commande.

8.2 – Force majeure :

Le Vendeur ne peut jamais être tenu pour responsable d'un dommage résultant d'une cause qui lui est étrangère ou présentant les caractéristiques de la force majeure telles qu'elles sont généralement admises par la jurisprudence des tribunaux français.

ARTICLE 9 – GARANTIE – LIMITATION DE RESPONSABILITE

Tous les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de la garantie légale des vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code Civil ainsi que de la garantie légale de conformité et de sécurité des produits.

Toutes les réclamations relatives à d'éventuels vices cachés doivent s'effectuer dans le délai de 30 jours de la livraison par voie postale à l'adresse précitée, sous peine de déchéance de la garantie. En tout état de cause, la responsabilité du Vendeur est limitée aux dommages directs et limitée au montant effectivement payé par le client pour le produit concerné.

ARTICLE 10 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Client devra maintenir sur le Produit, tout signe distinctif ou marque apposés par le Vendeur. Tous les droits de reproduction sont réservés, y compris les représentations iconographiques et photographiques. Et toute utilisation devra faire l'objet d'une autorisation préalable et écrite du Vendeur.

ARTICLE 11 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Vendeur s'engage à protéger les données personnelles de ses Clients.

Toutes les données personnelles concernant le Client recueillies par le Vendeur sont destinées au Vendeur et sont traitées avec la plus stricte confidentialité, conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, pour les besoins du traitement des commandes.

Les informations et données personnelles des Clients sont nécessaires à la gestion des commandes et des relations avec les Clients, ainsi que pour les tenir informés de toutes les offres et informations commerciales susceptibles de les intéresser.

Elles peuvent être transmises aux prestataires et partenaires contractuels qui interviennent et contribuent à la gestion des commandes ainsi qu'à toute société du groupe du Vendeur. Ces informations et la gestion des commandes sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour permettre au Vendeur d'améliorer et personnaliser les services proposés aux Clients.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.

Pour exercer ce droit, le Client doit adresser un email ou un courrier ou courriel au Service Client du Vendeur et en indiquant ses nom, prénom, e-mail adresse et ses références client. Chaque demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant signature du Client et préciser l'adresse de réponse. Cette réponse sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

ARTICLE 12 – NULLITE D'UNE CLAUSE

Si l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales de vente était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions des conditions générales de vente qui demeureront en vigueur entre les Parties.

ARTICLE 13 – DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française.

À défaut d'une solution amiable entre les parties, pour tout litige relatif à la conclusion, l'exécution ou la rupture des présentes, les tribunaux compétents seront ceux situés à Paris.

ARTICLE 14 - PROTECTION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de vente sont protégées par le droit d'auteur et ne peuvent faire l'objet d'un plagiat

J'accepte les conditions générales de vente
(Ici votre nom, qualité, et signature)